REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 30 avril 2018 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Mamoudzou

NOR: JUSB1812481A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics :

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Nadine RICHOUX-GERON (GERON), adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Mamoudzou.

Article 2

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Monsieur Parfait GUIRAUD, greffier, en sa qualité de régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Mamoudzou.

Article 3

Madame Sophie THUILLIER, directrice principale des services de greffe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel pour une période de 6 mois maximum, régisseuse intérimaire au tribunal de grande instance de Mamoudzou.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de SAINT-DENIS DE LA REUNION, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 30 avril 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Aude TORCHY